



Verruyes, le 30 mars 2023

COMMUNIQUE

Le budget 2023 est adopté à l'unanimité

Mercredi 29 mars 2023, le conseil municipal a délibéré sur le budget 2023.

Madame Michèle BIEN, 1ère adjointe et Monsieur Eric AUNEAU 3^{ème} adjoint ont présenté le compte administratif de la commune puis, Monsieur le Maire a mis au débat l'affectation des résultats, le vote des taux d'imposition et le budget primitif.

La promesse de vos élus faite en 2020 est respectée et la part communale des impôts locaux n'augmentera pas.

Le conseil municipal a pris connaissance de l'excédent budgétaire cumulé, au 31 décembre 2022, d'un montant exceptionnel de 370 235,24 € en augmentation de 96 086,90 € en 2022.

Pour le budget 2023, la section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 1 107 268,76 €, et la section investissement à la somme de 380 496,87 €.

Cette gestion permettra d'investir fortement au plan d'eau, d'acheter une épaveuse neuve, de débiter les travaux de rénovation de la salle du Prieuré, de poursuivre l'entretien des chemins, de rénover le mur d'enceinte du cimetière, d'appliquer les projets du conseil municipal des jeunes, d'installer 3 citernes réserves incendie (Froidefond, l'Herminaudière et La Charrie) et bien d'autres projets pour que notre commune soit encore plus attractive.

Au cours de la même séance, le conseil municipal a adopté les premières attributions de subventions aux associations.

La municipalité

